



Votants : 76

Convocation du Conseil de Communauté :
le 18 février 2014

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 février 2014

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 février 2014

COHESION SOCIALE INSERTION – PARTICIPATION FINANCIERE DU CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE (CLIC)

Titulaires présents :

Chantal BARRE, Pilar BAUDIN, Daniel BAUDOUIN, Gilles BILLON, Julie BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Jean BOULAIS, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Amaury BREUILLE, Brigitte COMPETISSA, Annie COUTUREAU, Nicole DAVID, Annick DEFAYE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLEAU, Jean-Jacques GUILLET, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Florent JARRIAULT, Bernard JOURDAIN, Anne LABBE, Gerard LABORDERIE, Rabah LAICHOIR, Jacqueline LEFEBVRE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSSENE, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Christophe POIRIER, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Michel SIMON, Françoise TALBOT, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Thierry THUBIN, Huseyin YLDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Gilbert BARANGER à Jean-Luc MORISSET, Alain BAUDIN à Marc THEBAULT, Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Sylvie DEBOEUF à Marie-Christelle BOUCHERY, Gaëlle MANGIN à Denis THOMMEROT, Aurélien MANSART à Annie COUTUREAU, Olivier MARIE à René MATHE, Alain PIVETEAU à Geneviève GAILLARD, Sylvette RIMBAUD à Jacqueline LEFEBVRE, Nathalie SEGUIN à Julie BIRET, Jean-Louis SIMON à Pilar BAUDIN, Jean-Claude SUREAU à Josiane METAYER, Jacques TAPIN à Michel GENDREAU, Gérard ZABATTA à Christophe POIRIER

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSSENE, Elisabeth MAILLARD par Gilles BILLON

Titulaires absents :

Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Thierry BUREAU, Patrick DELAUNAY, Catherine GAUFICHON, Franck MICHEL, Jean-Pierre MIGAULT, Daniel VEILLET

Titulaires absents excusés :

Gilbert BARANGER, Alain BAUDIN, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Olivier MARIE, Nicolas MARJAULT, Delphine PAGE, Alain PIVETEAU, Sylvette RIMBAUD, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN, Dominique VALLEE, Gérard ZABATTA

Président de séance : Pascal DUFORESTEL

Secrétaire de séance : Julie BIRET

PREFECTURE DEUX-SEVRES

26 FEV. 2014

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 FEVRIER 2014

COHESION SOCIALE INSERTION – PARTICIPATION FINANCIERE DU CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE (CLIC)

Madame Geneviève GAILLARD, Vice-Présidente, expose,

Sur proposition du Président,

Le « Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) du Bassin de Vie Niortais », créé en 2006, bénéficie depuis son origine d'une subvention de fonctionnement de la Communauté d'Agglomération de Niort et de la Communauté de Communes de Plaine de Courance répartie au prorata de la population de chacune d'entre elles :

- 90 % pour la CAN,
- 10 % pour la CCPC.

En 2013, les montants accordés étaient respectivement de 10 551 € et 1 154 €, soit au total 11 705 €.

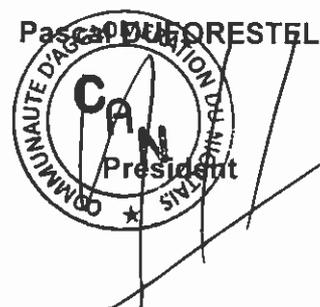
Pour 2014, le CLIC sollicite du nouvel EPCI Communauté d'Agglomération du Niortais, résultant de la fusion de la Communauté d'Agglomération de Niort et de la Communauté de Communes de Plaines de Courance, une participation de 11 882 €.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Accepter le versement d'une subvention au CLIC de 11 882 € au titre de l'année 2014, au vu des éléments fournis par l'association et joints en annexe.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 1





**PROPOSITION BUDGETAIRE DU CLIC DU
BASSIN DE VIE NIORTAIS
ANNEE 2014**

Sommaire de la proposition budgétaire

L'année 2014 sera une année de transition au CLIC du Bassin de Vie Niortais de par les élections municipales de mars et par le renouvellement des membres du Conseil d'Administration du CLIC.

C'est pourquoi l'organe décisionnel du CLIC a souhaité n'élaborer un plan d'actions que sur un an seulement dans la continuité des activités déjà développées depuis 2010.

Ce budget prévisionnel et ce plan d'actions reflètent la montée en charge du CLIC depuis sa réorganisation et l'assolt pleinement dans sa position d'animateur d'acteur en gérontologie ainsi que dans ses missions de prévention.

Ce budget, je l'espère offrira à la nouvelle équipe Issue des scrutins les moyens d'assurer le fonctionnement du CLIC.

Nicole DAVID
Présidente du CLIC du
Bassin de Vie Niortais

1/Présentation générale de la structure

2/ Plan d'actions prévisionnel du CLIC au titre de l'année 2013

3/ Cahier explicatif des charges et recettes

- Cahier explicatif des charges et recettes de fonctionnement
- Cahier explicatif des dépenses et recettes d'investissements
- Charges de personnel
- Les amortissements

4/ Le budget prévisionnel

- Le budget de fonctionnement
- La section d'investissement

1/Présentation générale de la structure

Nom de la structure : CLIC du Bassin de Vie Niortais
Organisme gestionnaire : Association pour l'action Gérontologique du Bassin de Vie Niortais
N° SIRET : 48501515000025 Code APE : 9499Z
Date d'ouverture : 19 juin 2006

Adresse : 74 rue Alsace Lorraine, 79000 NIORT
Tél : 05 49 06 78 85
Fax :
Mail : clicbvn@yahoo.fr
Site internet : clic.bassindevieniortais.jimdo.com

Nom du Président : Mme Nicole DAVID
Nom du Trésorier : Mr Jean-Pierre BACLE
Nom du Coordonnateur : Marie SAVARY

2/ Plan d'actions prévisionnel du CLIC au titre de l'année 2013

Chaque action que le CLIC souhaite mener fera l'objet d'une fiche projet selon le modèle joint en annexe 1 page 4 .

3/ Cahier explicatif des charges et recettes

- Cahier explicatif des charges et recettes de fonctionnement (annexe 2 page 5)
- Cahier explicatif des dépenses et recettes d'investissement (annexe 3 page 6)
- Charges de personnel (annexe 4 page 7)
- Les amortissements (annexe 5 page 8)

4/ Le budget prévisionnel

- Le budget de fonctionnement (annexe 6 page 9)
- La section d'investissement (annexe 7 page 10)

ANNEXE 1 : FICHE PROJET

Le CLIC a développé un plan d'actions 2011-2013 qui arrive donc à échéance. La logique aurait été de présenter un nouveau plan d'actions 2014-2016.

Au vu de l'année électorale à venir (2014) au sein du CLIC et des changements de politique associative qui peuvent en découler et en attendant du nouveau schéma gérontologique départemental, le nouveau plan d'actions ne sera développé que pour l'année 2014 et s'articulera autour de la même trame que le plan d'actions proposés pour 2011-2013.

Il comprend 5 programmes d'actions composés de fiches actions :

Programme 1 : Organisation et fonctionnement du CLIC

Programme 2 : Coordination locale et participation aux projets territoriaux

Programme 3 : Promotion du vieillissement actif et prévention des effets du vieillissement

Programme 4 : Faciliter la participation des retraités à la vie sociale

Programme 5 : L'aide et l'accompagnement des aidants

Programme 1 :
Organisation et fonctionnement du CLIC

	<p>Depuis que le CLIC a été réorganisé en 2010, il doit perpétuellement se faire connaître.</p> <p>Entre 2010 et 2013, des flyers et affiches ont été imprimés et distribués, des articles de presse sur les missions du CLIC sont parus dans les journaux locaux et les bulletins communaux.</p> <p>Les actions collectives sont valorisées et une série d'usagers viennent régulièrement aux actions de prévention.</p> <p>Un CLIC Itinérant est en cours de développement et une commission communication se réunit régulièrement.</p> <p>Afin de continuer à faire connaître le CLIC, d'autres moyens sont envisagés.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître les missions du CLIC - Informer et orienter les personnes âgées et leur famille - Sensibiliser les personnes âgées aux effets du vieillissement.
	<ul style="list-style-type: none"> - Développer le CLIC Itinérant : il s'agit de d'adapter la formule de 2013 qui n'a pas forcément très bien fonctionné. L'objectif initial était de proposer un partenariat aux communes du territoire afin de proposer à leurs habitants des temps d'information sur une thématique choisie ensemble. Lors de ce temps d'information, une présentation du CLIC y sera faite. - Mettre en place les outils de communication choisis par la commission communication.
	<p>Communes du territoire Administrateurs du CLIC.</p>
	<p>Personnes âgées, famille</p>
	<p>BVN</p>
	<p>2014</p>
	<p>critères qualitatifs Retour sur la communication Enquête de satisfaction Respect du calendrier</p> <p>critères quantitatifs Nombre d'appels et de visites annuel reçu au CLIC Nombre de personnes présentes au temps d'information du CLIC itinérant</p>

Plan d'actions 2011-2013

Contexte/Justification	<p>Lors de la réorganisation du CLIC en 2010, un plan d'actions 2011-2013 a été validé par le Conseil d'Administration. Il arrive bientôt à échéance.</p> <p>Au vu de l'année électorale à venir (2014) au sein du CLIC et des changements de politique associative qui peuvent en découler et en attente du nouveau schéma gérontologique départemental, le nouveau plan d'actions ne sera développer que pour l'année 2014 et s'articulera autour de la même trame que le plan d'actions proposés pour 2011-2013.</p> <p>Il faudra donc s'atteler en 2014 à l'élaboration d'un plan d'actions sur 2 ou 3 ans.</p>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Programmer les actions collectives de prévention pour les années 2015-2018 - Organiser la mise en place des actions collectives du CLIC en lien avec les objectifs du schéma gérontologique départemental.
Méthodologie/Approche	<ul style="list-style-type: none"> - Bilan du plan d'actions 2011-2013 et du plan d'actions 2014 - Ecriture du nouveau plan d'actions en fonction de la politique gérontologique départementale et en fonction de la nouvelle politique associative.
Rôle des intervenants/Equipe	Administrateurs du CLIC
Responsabilité	
Moyens humains	BVN
Date d'adoption	2014
Date de mise en œuvre	
Indicateurs de suivi/évaluation	<p>critères qualitatifs Evaluation du nouveau plan d'actions.</p> <p>critères quantitatifs Nombre d'actions développées. Nombre de personnes touchées.</p>

Programme 2 :
Coordination locale et participation aux projets territoriaux

Les aidants manifestent de l'épuisement face à l'accompagnement de la personne aidée. Ils auraient besoin d'avoir du répit de temps en temps. Ce répit peut être organisé aussi bien par la prise en charge de l'aidé à domicile pendant l'absence de l'aidant ou bien par l'accueil de l'aidé en structure d'hébergement. Ces solutions de répit peuvent être coordonnées sur le territoire. Cette coordination permettrait de connaître les disponibilités des structures au moment « t ».

De 2010 à 2013, un groupe d'acteurs a travaillé sur un projet d'aide aux aidants. De ce projet est né un plan d'actions qu'il faut maintenant mettre en oeuvre. Parmi ce plan d'actions figure une action dont l'objectif est de coordonner les solutions de répit.

- Organiser la coordination des solutions de répit

- Etablir un état des lieux des services proposant du répit aux aidants
- Pouvoir informer les aidants sur les structures et services proposant du répit, aussi bien à domicile, qu'en structure d'hébergement.
- Connaître les disponibilités des HT et AJ ainsi que les activités qui y sont proposées sur le territoire.
- Amener les acteurs du territoire à travailler ensemble afin d'organiser et coordonner les solutions de répit.

Afin de :

- Permettre à l'aidant d'avoir du répit
- Permettre à l'aidant de maintenir du lien social
- Permettre à l'aidant de prendre soins de lui.

EHPAD, SAD, CLIC,...

Couple aidants/aidé

BVN

Automne 2013/début 2014

critères qualitatifs
Développement de la coordination
Evaluation du partenariat

critères quantitatifs
Nombre d'aidants renseignés

	<p>Depuis 2011, le réseau de santé gériatrique du Pays Mellois et Haut Val de Sèvre et le CLIC du Bassin de Vie Niortais travaillent et réfléchissent ensemble à l'extension du RSG sur le territoire du Bassin de Vie Niortais.</p> <p>Après le développement d'un dispositif local d'accompagnement dont le cahier des charges était de travailler sur un diagnostic de l'existant sur le territoire du BVN et des conclusions non suivies par l'Agence Régionale de Santé, les structures ont été poussées à poursuivre leur travail.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'extension du RSG afin de permettre aux personnes âgées de bénéficier d'une coordination médicale à domicile.
	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur la gouvernance - Travail aux moyens nécessaires à la mise en place de l'extension - Travail à la coordination des acteurs pour la mise en place du RSG
	CLIC BVN, RSG PM HVS, ADMR 79, CH Niort, HL Melle et St Maixent, CG, ARS,...
	Personnes de plus de 75 ans et professionnels qui les entourent
	Sud Deux-Sèvres
	2014
	Temps d'IDE, temps de secrétariat
	<p>critères qualitatifs</p> <p>Evaluation du partenariat, développement du RSG sur le territoire</p> <p>Acceptation de financement par l'ARS, gouvernance mise en place</p>
	<p>critères quantitatifs</p> <p>Nombre de partenaires impliqués dans le démarrage du RSG</p> <p>Nombre de personnes prise en charge à domicile.</p>

ANNUAIRE DES MAIA

MAIA des Deux-Sèvres Bassin de Vie Niortais	La MAIA des Deux-Sèvres est mise en place depuis 2011 sur l'ensemble du département. Début 2013, la MAIA a été labéllisée avec réserve avec comme principale recommandation de réviser le périmètre de la coordination à l'échelle d'un territoire de proximité. De ce fait, la table stratégique de la MAIA a décidé en mars 2013, d'orienter ce travail sur le territoire du Bassin de Vie Niortais.
	- Participer au développement de la MAIA 79 en soutenant cette dernière dans la mise en place d'un guichet intégré, c'est à dire une aide à la fluidification des parcours de soins.
	- Soutien à l'organisation et à la mise en place du guichet intégré : organisation des réunions, rencontre avec les professionnels, animation de groupe de travail.
	Association Gérontologique de Gatine, CLIC BVN, ARS, CG, CH Niort, SAD, SSIAD, EHPAD,....
	Personnes en perte d'autonomie
	BVN
	2014
	ARS
	critères qualitatifs Evaluation du partenariat Labellisation
	critères quantitatifs Nombre de réunion de la table tactique Nombre de rencontres faites

	<p>Depuis la création du CLIC, ce dernier est régulièrement associé par les partenaires pour le développement de projet. Il s'agit pour le CLIC de continuer à être un acteur/partenaire dans la mise en place de projet gérontologique sur le territoire.</p> <p>De plus, depuis la mise en place des CLIC, le Conseil Général les sollicite régulièrement afin d'avoir un point de vue éclairé en terme de besoins de la population. Le Schéma gérontologique 2010-2014 va bientôt arriver à terme et le Conseil Général va entamer des démarches afin d'élaborer un nouveau schéma 2015-2018.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux projets des acteurs du territoire - Travailler en partenariat avec les acteurs locaux. - Assurer une représentation du CLIC au sein des groupes de réflexion initié par le Conseil Général - Participer aux réflexions engagées sur le territoire pour la mise en place d'actions collectives de prévention/sensibilisation - Conforter la place du CLIC comme acteur essentiel dans le développement d'actions envers les personnes âgées.
	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien et partenaires des acteurs territoriaux : CSC du Marais, France Alzheimer, Gym Volontaire, MPT d'Aiffres. - Participation aux groupes de travail de l'élaboration du nouveau SGD
	<p>Conseil Général, acteurs du territoire,...</p>
	<p>Personnes âgées</p>
	<p>BVN</p>
	<p>2014</p>
	<p>critères qualitatifs Evaluation du partenariat Mise en place et développement du projet</p> <p>critères quantitatifs Nombre de réunions Nombre d'actions mise en place Nombre de personnes ayant participer à l'action.</p>

**Programme 3 :
Promouvoir le vieillissement actif et prévenir les effets du
vieillissement**

	<p>Le sommeil prend des rides au fil des années après 50 ans. Outre le vieillissement normal, le sommeil est susceptible d'être modifié par de multiples facteurs, maladies, médicaments, modifications du rythme de vie, perte des repères sociaux... Quand des troubles du sommeil apparaissent avec l'âge, il faut rechercher une cause associée qui permet d'expliquer ce qui se passe. Les solutions se limitent le plus souvent à des changements d'hygiène de vie, mais certaines maladies associées nécessiteront une prise en charge particulière. Avec le vieillissement, le sommeil se modifie, au niveau de sa qualité comme de sa rythmicité.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les personnes sur le fonctionnement du sommeil - Informer les personnes âgées sur les troubles du sommeil - Permettre aux personnes d'avoir des conseils pour bien dormir
	<ul style="list-style-type: none"> - Conférence sur le fonctionnement du sommeil - Ateliers sur les troubles du sommeil et sur comment bien dormir.
	<p>CLIC Deux-Sèvres, Caisses de retraite complémentaire : Klésia, Malakoff Mederic, CAMIEG.</p>
	<p>Personnes de plus de 60 ans</p>
	<p>Epannes</p>
	<p>01/06/14</p>
	<p>Caisse de retraite complémentaire et CLIC</p>
	<p>critères qualitatifs Evaluation du partenariat Enquête de satisfaction Contenu de la conférence et des ateliers</p> <p>critères quantitatifs Nombre de personnes présentes à la conférence et aux ateliers.</p>

La pratique d'une activité physique et sportive par les seniors permet de limiter la perte d'autonomie chez les personnes âgées.

Ce constat est repris par la mesure 2 (promouvoir l'activité physique et sportive adaptée chez les populations en situation ...âgées...) de l'axe 2 (Développer l'activité physique et sportive et limiter la sédentarité) du Plan National Nutrition Santé.

Ce constat est aussi fait par Mme Delaunay, ministre chargée des personnes âgées et Mme Fourneyron, ministre des sports qui viennent d'annoncer l'installation d'un groupe national sur la promotion de l'activité physique et sportive des seniors. Ce groupe aura notamment pour missions de formuler des propositions visant à élaborer un plan d'actions global pour favoriser le développement des pratiques sportives auprès des seniors.

Au niveau local, le Conseil général des Deux-Sèvres via son Schéma Gérontologique 2010-2014 incite les acteurs agissant envers les personnes âgées, à développer des actions de prévention sensibilisant sur l'importance de l'activité physique.

Cette thématique de l'activité physique peut être la pièce maîtresse d'un programme d'actions plus global permettant de sensibiliser les personnes âgées sur d'autres thématiques de sensibilisation au vieillissement telle que la valorisation de la nutrition, la prévention des risques domestiques, des exercices de mémoire, la prévention des chutes.

Les acteurs locaux du territoire proposent généralement de lier la promotion de l'activité physique en prévenant les chutes ou les accidents domestiques. Des actions peuvent aussi être envisagées en faisant de l'activité physique le prétexte de la promotion de bonne alimentation et du travail des méninges.

- Prévenir la perte d'autonomie chez les seniors
- Promouvoir la qualité de vie et l'autonomie des personnes âgées
- Prévenir les accidents domestiques à domicile
- Améliorer les facteurs socio-affectifs (estime de soi, socialisation,...)
- Favoriser la participation à la vie sociale
- Faire connaître les missions du CLIC.

Organiser sur un an, un programme d'actions permettant d'allier l'activité physique en lien avec la valorisation de l'équilibre alimentaire, la prévention des chutes, la prévention des risques domestiques, et la stimulation de la mémoire :

Ce programme d'actions ne pourra pas se réaliser sans le concours des acteurs locaux gravitant autour de la personne âgée : Structure d'aide à domicile, technicien caisse de retraite, centre socioculturel, association de retraités ou retraités eux même, établissement d'hébergement...

- Octobre 2013 : Organisation de balades de prévention permettant de promouvoir la bonne alimentation, la stimulation de la mémoire et l'activité physique au travers de balades dans le marais Poitevin. Partenariat avec les acteurs locaux tels que le CSC du marais, la MSA, l'ADMR et les retraités des communes de Coulon, Magné, Sansais la Garette et la CAMIEG.
- Novembre 2013 : Organisation d'une conférence sur l'activité physique, la prévention des risques domestiques et la prévention des chutes en partenariat avec la Ville de Niort.

	<p>- Janvier 2014 : Organisation d'un atelier de gymnastique mémoire. Cet atelier fera suite à un 1^e atelier déjà mis en place pour septembre 2013 et faisant écho à une conférence sur le fonctionnement de la mémoire en juin 2013.</p> <p>- Janvier et septembre 2014 : organisation de deux ateliers de prévention des chutes en partenariat avec les acteurs locaux du territoire concerné.</p> <p>- Automne 2014 : Organisation de balades de prévention dans la même logique que celles organisées en octobre 2013.</p> <p>- Automne 2014 : Organisation d'une conférence sur la promotion de l'activité physique en lien avec un thème à définir en partenariat avec la ville de Niort.</p> <p>MSA, ADMR 79, CSC du Marais, CRC, CAMIEG,...partenaires et acteurs locaux.</p>
Bénéficiaires	Personnes âgées de plus de 60 ans
Budget	BVN
Durée	2013-2014
Partenaires	CLIC, CG
Indicateurs de suivi	<p>Critères qualitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation du partenariat - Contenu des actions - Couverture du territoire - Respect du calendrier - Retour de la communication <p>Critères quantitatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de bénéficiaires - Enquête de satisfaction - Public cible : âge, sexe, en perte d'autonomie, autonome,...

La maladie est en nette progression en France puisqu'en 2009 elle atteint 4,4% de la population soit 2,9 millions de personnes, des chiffres bien supérieurs à ceux de l'année 2000 : 2,6% et 1,6 million de personnes.

L'accroissement annuel atteint près de 4,7%, mais s'il est tiré vers le haut par les populations les plus âgées, il concerne néanmoins toutes les tranches d'âge. En dessous de 44 ans, la prévalence est de 0,4%, un chiffre dérisoire par rapport à la population des plus de 75 ans qui comptent 14,8% de diabétiques. Les hommes sont aussi en moyenne plus touchés que les femmes. La prévalence maximale est donc atteinte par les hommes entre 75 et 79 ans, dont près de 1 sur 5 est traité pour le diabète (19,7%) contre seulement une femme sur 7 au même âge.

L'enjeu majeur est de sensibiliser sur les comportements propices au développement du diabète (diabète de type 2) et informer sur cette pathologie répandue mais dont les conséquences sont mal connues.

-Lutter contre les idées fausses au sujet du diabète : on entend trop souvent « J'ai du diabète donc je ne peux plus manger de sucre ». Chaque type de diabète a son degré de restriction en apport glucidique, mais correctement dosé il n'est pas nocif.

- Informer les usagers sur les facteurs de risques, les différents types de diabète, les incidences sur la santé et les solutions pour vivre au mieux avec cette pathologie.

-Faire prendre conscience que le diabète n'est pas une maladie anodine et qu'elle peut avoir pour conséquence l'amputation, la cécité ou l'insuffisance rénale.

-Inciter les bénéficiaires à pratiquer une activité physique régulière et veiller à avoir une alimentation équilibrée.

Conférence

-Date : à définir, ou le 14 Novembre = *journée internationale des diabétiques*.

-Lieu : service de diabétologie du CH de Niort ou salle conférence de la CPAM.

-Intervention de professionnels médicaux.

-Envisager l'intervention de personnes atteintes de cette pathologie afin d'échanger sur leur vécu.

Sophia : service d'accompagnement des malades chroniques de la CPAM.

Ateliers

Proposer des ateliers sur l'équilibre alimentaire et l'activité physique.

IREPS, CPAM (service : Sophia), CH Niort (service : consultation diabétologie), caisses de retraite complémentaire.

Sport pour tous.

Les personnes âgées de 60 ans et plus, valides et/ou en perte d'autonomie, concernés ou non par cette pathologie.

BVN

critères qualitatifs

critères quantitatifs

Respect du calendrier, évaluation du partenariat, facilité ou non à mobiliser les bénéficiaires, enquête de satisfaction.

	<p>La mortalité cardiovasculaire représente environ 147 000 décès par an en France, deuxième cause de décès, après les 154 000 décès par cancer. Les maladies cardiovasculaires touchent les hommes et les femmes de tout âge du fait de l'augmentation des comportements à risque que sont le tabagisme, l'obésité, la sédentarité et le stress.</p> <p>Le nombre d'infarctus du myocarde est estimé à environ 120 000 par an. Celui des accidents vasculaires cérébraux (AVC), qui constituent le premier motif de handicap en France (hémipariés, difficultés de langage...), se situerait autour de 130 000 chaque année. Ces problèmes vasculaires cérébraux sont généralement observés chez des personnes plus âgées des deux sexes, en général âgées de plus de 70 ans. En outre, les maladies cardiovasculaires représentent la première cause de décès chez les femmes.</p> <p>L'enjeu est de sensibiliser les seniors aux maladies cardio-vasculaires et promouvoir la santé.</p> <p>-Promouvoir la santé via une sensibilisation aux facteurs de risques liés aux maladies cardio-vasculaires. -Inciter les bénéficiaires à pratiquer une activité physique régulière afin de prévenir et limiter les risques de pathologies cardiaques. -Transmettre les gestes de premiers secours.</p> <p><u>Conférence</u> - Date : à définir, ou le 26 Septembre = <i>journée mondiale du coeur</i>. - Lieu : à définir - Intervention de professionnels médicaux.</p> <p>Informers sur les différentes pathologies cardiaques, les facteurs de risques, les conséquences et les moyens pour prévenir tout accident cardiaque.</p> <p>Démonstration de l'utilisation d'un défibrillateur.</p> <p><u>Ateliers</u> Proposer des ateliers « gestes de premiers secours » via la Croix-Rouge ». Proposer des ateliers de gymnastique douce ou aquagym via une association sportive.</p> <p>IREPS, CH Niort (service cardiologie), Croix-Rouge Française, caisses de retraite complémentaire.</p> <p>Les personnes âgées de 60 ans et plus, valides et/ou en perte d'autonomie.</p> <p>critères qualitatifs</p> <p>critères quantitatifs</p> <p>Respect du calendrier, évaluation du partenariat, facilité ou non à mobiliser les bénéficiaires, enquête de satisfaction</p>
--	---

Programme 4 :
Faciliter la participation des retraités à la vie sociale

Selon La Fondation de France (Les solitudes en France en 2010), « les solitudes comptent parmi les grands maux de notre époque. Nous en avons tiré une leçon de la canicule 2003 : les personnes âgées n'étaient pas mortes de chaud mais d'isolement ».

En France, quatre millions de personnes sont objectivement isolées et 2 millions en souffrent de manière aiguë.

En décembre 2012, Michèle DELAUNAY, Ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie lançait officiellement MONALISA : La Mobilisation Nationale contre l'isolement des Agés. Pour Mme DELAUNAY, « l'isolement social des âgés est un facteur indéniable de la perte d'autonomie ».

2 projets donc 2 types d'objectifs différents.

Travail avec la Ville de Niort et l'Ensemble Socio-Culturel Niortais :

- Lutter contre l'isolement des personnes âgées
- Inciter les personnes à sortir de chez elle pour investir la vie de leur quartier
- Conserver les liens sociaux
- Retrouver une estime de soi
- Créer une dynamique de vigilance et de solidarité permettant de prévenir l'isolement par la mobilisation bénévole de proximité

Travail avec les réseaux de bénévoles visiteurs de personnes âgées à domicile.

-Mettre en lien les différents réseaux de bénévoles existants sur le territoire du CLIC

- Lutter contre l'isolement social par la mise en place de visites de convivialité
- Renforcer le rôle social des bénévoles
- Permettre aux bénévoles d'avoir des temps d'échanges/d'information/de formation pour les aider dans leur pratique.

- Partenariat avec l'ESN pour l'élaboration d'un guide des activités de quartiers à destination des personnes isolées.

- Organisation de temps d'échanges/d'information pour les bénévoles visiteurs de personnes âgées isolées à domicile.

ESN, Ville de Niort, IREPS, CAN, CCAS ville de Niort.

Croix Rouge, ANR PTT, MSA 79-86.

Personnes âgées de plus de 60 ans.

BVN

2014

critères qualitatifs
Evaluation du partenariat
Retour du guide
Enquête de satisfaction

critères quantitatifs
Nombre de guides imprimés et distribués
Nombre de personnes présentes (bénévoles)

Afin de permettre aux personnes âgées de vivre une vie sociale pleine, il est nécessaire de les informer sur les risques « délictueux » dont ils peuvent être victimes.

Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses et vivent de plus en plus longtemps : en 2000, 4,3 millions de nos concitoyens avaient plus de 75 ans, aujourd'hui, en 2010, ils sont 5,5 millions et demain, en 2015, ils seront plus de 6 millions.

Les personnes âgées sont aussi des victimes plus faciles pour les délinquants : alors qu'elles ne représentent que 20% de la population, elles sont victimes des deux tiers (66%) des vols avec ruse et de près d'un tiers (29%) des cambriolages d'habitations principales ou secondaires.

- Réaliser une campagne de sensibilisation aux réflexes de la sécurité au quotidien.

- Réaliser une réunion d'information sur l'existence du dispositif « Opération Tranquillité Seniors » sur l'ensemble du Territoire du BVN afin de prévenir les risques de vols et arnaques.

CLIC du Bassin de Vie Niortais
Gendarmerie, Club des Aînés Ruraux

Personnes de plus de 60 ans

BVN

critères qualitatifs
Enquête de satisfaction
Evaluation du partenariat
Qualité des échanges

critères quantitatifs
Nombre de personnes présentes
Profils

Programme 5 :
L'aide et l'accompagnement des aidants

	<p>Lors des témoignages des aidants pour le projet « favoriser l'accompagnement des aidants », ces derniers ont exprimé le besoin d'avoir du soutien psychologique aussi bien pour l'aidé que pour l'aidant. Ils ont exprimé le besoin d'avoir ce soutien à domicile.</p> <p>Le CCAS de la Ville de Niort a pour projet de proposer aux couples aidants/aidés Niortais, du soutien psychologique en groupe ou en individuel, en cabinet ou à domicile.</p> <p>Le territoire du CLIC du Bassin de Vie Niortais étant l'ensemble de la CAN et de la Plaine de Courance, le CLIC pourrait se positionner, en complémentarité avec la ville de Niort, pour proposer des temps de soutien psychologique en groupe sur l'ensemble du territoire du Bassin de Vie Niortais</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Libérer la parole du couple aidant/aidé - Proposer un soutien psychologique au couple aidant/aidé
	<p>Organiser avec l'intervention d'un psychologue, des groupes de soutien psychologique.</p> <p>Le repérage des aidants se fera grâce au réseau de partenaires comme lors de la constitution des groupes témoins d'aidants.</p>
	<p>CLIC BVN, CH NIORT, ADMR 79, CCAS Ville de Niort ASP Estuaire, Conseil Général, France Alzheimer, UDAF 79.</p>
	<p>Couple Aidants/aidés</p>
	<p>BVN</p>
	<p>2012</p>
	<p>Bilan qualitatif Evaluation du partenariat</p>
	<p>Bilan quantitatif Nombre de groupe de soutien psychologique Nombre de participant au groupe de soutien</p>

Les aidants ont expliqué qu'ils avaient des difficultés à comprendre les réactions des aidés. Ces réactions peuvent être la conséquence de la pathologie de la personne aidée.

Les aidants ont aussi exprimé un besoin de parler afin de confronter leur situation.

Les aidants souhaiteraient aussi être informés des démarches à entreprendre pour un maintien à domicile ou une entrée en structure d'hébergement.

Au-delà de l'élaboration d'un guide à destination des aidants, il est nécessaire de proposer d'autres supports d'information.

- Informer les aidants sur les structures d'accompagnement
- Informer les aidants sur les démarches à entreprendre pour une meilleure prise en charge
- Informer les aidants sur les aides existantes et les démarches administratives

- Informer les aidants sur les conséquences des pathologies, sur l'évolution de la maladie, la prise en charge sanitaire et médico-sociale.
- Permettre aux aidants d'échanger entre eux ou avec un professionnel sur leurs difficultés et leurs expériences.
- Informer les personnes sur les associations d'écoute du territoire.

En s'appuyant sur les associations de soutien, identification des groupes d'aidants susceptibles d'avoir un besoin d'information.

- Organisation de temps d'information sur les services existants autour de la personne âgée (CLIC, médiation familiale, assistante sociale, Conseil Général, SAD, SSIAD,...)
- Organisation de temps d'information sur les aides financières existantes.
- Organisation de temps d'information sur les démarches à entreprendre.

* Par thématique, organiser des temps d'information et d'échanges à période régulière

- Soit sous forme de petit groupe en EHPAD, en dehors de l'EHPAD, pendant l'accueil de jour.
- Soit sous forme de mini conférence d'information

* Recenser les associations proposant de l'écoute aux aidants

Partenaires gérontologiques du territoire.

Couple aidants/aidés

BVN

2014

Bilan qualitatif :

Evaluation du partenariat

Evaluation du respect du cahier des charges fixé aux intervenants

Evaluation des groupes d'échanges par le respect des thématiques, le respect du cahier des charges fixé aux intervenants

Bilan quantitatif :

Nombre de temps d'information organisé

Nombre de participants aux temps d'information.

Nombre de groupes d'échanges organisés

Profil des participants (malades, nouvel aidant, ancien aidant, ...)

Lorsque les aidants ont été interrogés en novembre 2011, ils ont exprimé le besoin de trouver de l'information dans un guide. Ce guide va être édité d'ici la fin de l'année 2013.

Une conférence de lancement du guide est prévue au mois de janvier 2014 avec Michel Billé. Au delà de cette conférence, il faut élaborer une démarche de diffusion du guide avec le groupe de travail.

- Diffuser le guide de l'aidant
- Valoriser le travail fait depuis 2010 sur le projet « aide aux aidants ».
- Travail à une démarche de travail pour la diffusion du guide de l'aidant
- Diffusion du guide.

Partenaires gérontologiques du territoire.

Couple aidants/aidés

BVN

2014

Bilan qualitatif :
Evaluation du partenariat
Respect de la démarche établit par le groupe.

Bilan quantitatif :
Nombre de guide diffusés
Nombre d'aidant informés

	6226 Honoraires, rémunérations d'intermédiaires	850,00 €	1 000,00 €	Prévisions supplémentaires pour Duo Solution en cas de démarche de fin de contrat sur CDD et CDI temps partiel
	6237 Publicités, publications	1 000,00 €	1 120,00 €	
	6247 Transports liés à l'activité	512,00 €	1 300,00 €	Augmentation prévue du fait de la prise des véhicules personnels des salariés pour éviter les heures supplémentaires
	6256 Missions et réceptions	310,00 €	400,00 €	
	6268 Frais postaux	900,00 €	1 000,00 €	
	6278 Autres (frais bancaires)	45,00 €	45,00 €	
	Mise à disposition du Département	14 350,00 €	14 920,00 €	Valorisation matériel poste secrétariat
	6311 Taxes sur les salaires	165,00 €	0,00 €	Jamais d'impôts payées par le CLJC depuis 2008. Et relèvement du plafond d'exonération pour les associations.

	6411 Salaires, appointements	49 142,00 €	62 051,00 €			+0,5 ETP secrétariat et augmentation salariés
	6451 Cotisation URSSAF et Assedic	17 542,00 €	21 472,00 €			
	6453 Cotisations aux caisses de retraite et de prévoyance	5 189,00 €	6 553,00 €			
	6475 Médecine du travail	196,00 €	270,00 €			
	648 Autres charges de personnels	3 860,00 €	1 278,00 €			

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	Département	70 725,00 €		81 610,00 €	
	Valorisation pour la mise à disposition du Département	14 350,00 €		14 920,00 €	
	Communauté d'Agglomération de Niort	10 551,00 €		10 710,00 €	
	Communauté de communes de la Plaine de Courance	1 154,00 €		1 172,00 €	

ANNEXE 4 : CHARGES DE PERSONNEL

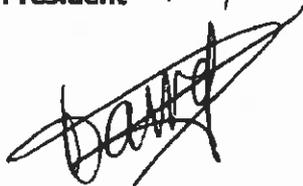
Coordinatrice Master 2 en droit de l'action sociale des collectivités territoriales	479 (+23)	1	2 298,72 €	1 379,23 €	28 963,85 €	13 080,24 €	42 044,09 €	10 977,44 €
Animatrice/Chargée d'accueil Conseillère en Economie Sociale et Familiale	378(+3+23)	1	1 849,96 €	1 109,98 €	23 309,55 €	10 526,76 €	33 836,31 €	32 593,79 €
Sécrétaire CODERPA/CLIC	329+20	0,5	731,54 €	438,92 €	9 217,36 €	4 162,73 €	13 380,08 €	

ANNEXE 6 : LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

CHARGES COMPTE 6	2013	2014	PRODUITS COMPTE 7	2013	2014
6063 Fourniture d'entretien et petit équipement	100,00 €	100,00 €			
6064 Fournitures administratives	361,00 €	400,00 €	Participation des usagers		
6068 Autres (carburant, cartes tél)	45,00 €	45,00 €	7088 Autres produits d'activités annexes		
613 Locations			ETAT		
6156 Travaux d'entretien et de réparation	615,00 €	615,00 €			
6165 Primes d'assurances	615,00 €	620,00 €			
6181 Documentation	410,00 €	450,00 €	ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE	0,00 €	0,00 €
6185 Autres	573,00 €	380,00 €	MSA		
			CRAM		
6226 Honoraires, rémunérations d'intermédiaires	850,00 €	1 000,00 €			
6237 Publicités, publications	1 000,00 €	1 120,00 €	FONDS SOCIAL EUROPEEN	0,00 €	0,00 €
6247 Transports liés activités	512,00 €	1 300,00 €			
6256 Missions et réceptions	310,00 €	400,00 €	COLLECTIVITES TERRITORIALES	96 780,00 €	108 412,00 €
6268 Frais postaux - téléphone	900,00 €	1 000,00 €	Département	70 725,00 €	81 610,00 €
6278 Autres (frais bancaire)	45,00 €	45,00 €			
Valorisation des équipements du Département	14 350,00 €	14 920,00 €	Valorisation des équipements du Département	14 350,00 €	14 920,00 €
6311 Taxes sur salaires	165,00 €	0,00 €	Communes		
633 Autres impôts et taxes			Communauté des Communes		
			CAN	10 551,00 €	10 710,00 €
6411 Salaires, appointements	49 142,00 €	62 051,00 €	CCPC	1 154,00 €	1 172,00 €
6412 Congés payés			ORGANISMES SEMI-PUBLICS	0,00 €	0,00 €
6414 Indemnités et avantages divers					
6451 Cotisations à l'URSSAF	17 542,00 €	21 472,00 €			
6452 Cotisations aux mutuelles			SUBVENTIONS PIVEES	0,00 €	0,00 €
6453 Cotisations aux caisses de retraite et de prévoyance	5 189,00 €	6 553,00 €			
6454 Cotisations aux ASSEDIC					
6458 Cotisations aux organismes sociaux					
6475 Médecine du travail	196,00 €	270,00 €			
648 Autres charges de personnel	3 860,00 €	1 278,00 €	756 Cotisations aux adhérents		
			7585 Legs et donations non affectés		
6811 Dotation aux amortissements					
6812 Dotation aux provisions pour risques et charges					
TOTAL CHARGES	96 780,00 €	114 019,00 €			
Résultat de l'exercice	0,00 €	0,00 €			
TOTAL	96 780,00 €	114 019,00 €	TOTAL	96 780,00 €	114 019,00 €

Fait à

 Niort le 22/10/2013
 Signature du Président



Le 16 Octobre 2013

Signature du Trésorier



